

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التجارة

المديرية الجهوية للتجارة باتنة

مصلحة الإعلام الاقتصادي وتنظيم السوق

مكتب الإعلام الاقتصادي والإحصائيات

***Bilan périodique relatif aux ventes
en soldes au titre de la période
estivale de l'année 2016
(Annexe VII).***

Sommaire

I.	Eléments d'information et d'analyse découlant de l'exploitation des données chiffrées	
	I-1. Demandes formulées.....	1
	I-2. Autorisations délivrées	4
	I-3 . Infractions relevées	7
	I-4. Sanctions prononcées	9
II.	Propositions utiles	11
III.	Appréciations et avis de la Direction Régionale du Commerce et des DCWs rattachées	11

I.1. DEMANDES FORMULEES :

Le tableau ci-dessous fait ressortir les principales données chiffrées relatives au nombre de demandes formulées au niveau des six (06) Directions du Commerces des Wilayas relevant de la compétence territoriale de la Région de Batna :

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NOMBRE DE DEMANDES DEPOSEES			REPARTITION DES DEMANDES DEPOSEES PAR NATURE D'ACTIVITES														Nombre total de commerçants au stade de détail qui exercent les activités ayant fait l'objet de demandes d'exercice sous forme de ventes en soldes	Pourcentage représenté par le nombre de demandes déposées par rapport au nombre total de commerçants
	2016	2015	EVOLUTION (%)	Habillage et chaussures		Articles pour bébés		Articles de sport et loisirs		Meubles et ameublement		Appareils électroménagers et électroniques		Lustrerie et décoration		Autres activités exercées (à mentionner)			
				2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015		
OEB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Batna	03	02	50%	-	-	01	-	02	02	-	-	-	-	-	-	-	-	2967	0,10%
Biskra	03	01	200%	02	01	-	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1231	0,24%
Tébessa	-	02	-	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	01	-	-	-
Constantine	20	33	-39,39%	13	29	03	-	03	02	-	02	-	-	-	-	01	-	2421	0,82%
Khenchela	-	02	-	-	01	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Régional	26	40	-35%	15	32	04	01	06	04	-	02	-	-	-	-	01	01	6619	0,39%

Représentation graphique :

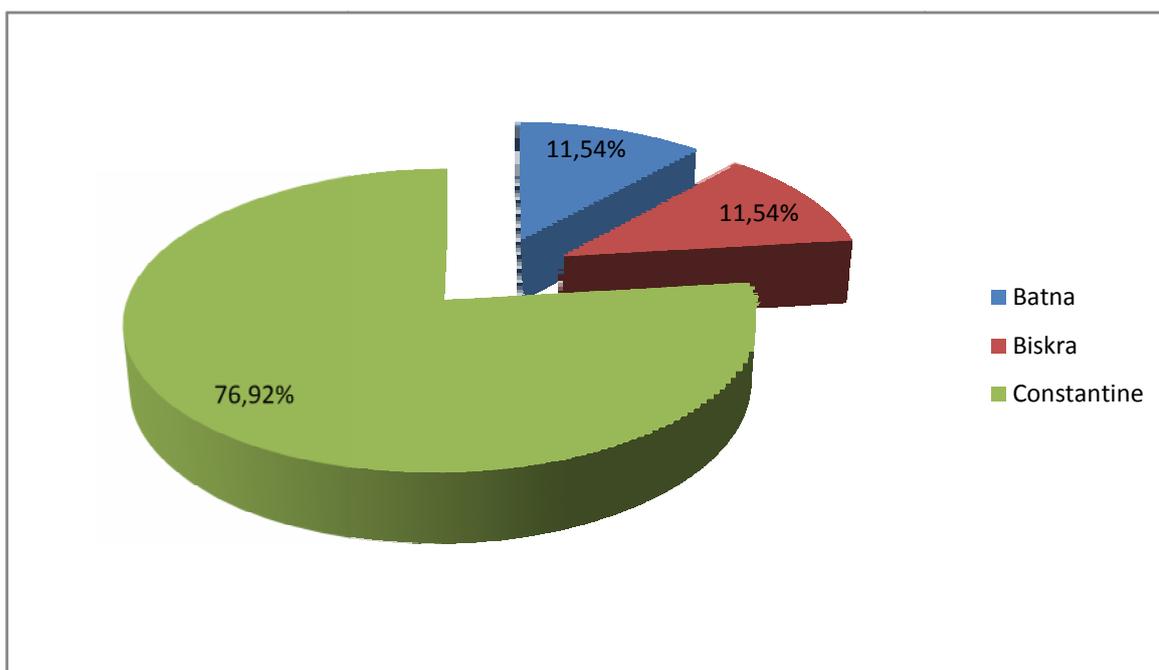


Fig.1. Répartition des demandes formulées par les DCWs de la DRC Batna

Durant la période estivale de l'année 2016, un nombre global de 26 demandes a été enregistré au niveau de la Région de Batna. La majeure partie de ces demandes a été enregistrée au niveau de la DCW de **Constantine** qui totalise 20 demandes, suivie des DCWs de Batna et Biskra avec 03 demandes chacune, le reste des DCWs, à savoir (Oum-El-Bouaghi, Tébessa et Khenchela), n'enregistrent aucune demande.

L'analyse qui précède fait ressortir trois (03) grands groupes (DCWs) comme suit :

- Nombre important (Constantine): 20 ;
- Nombre moins important (Batna et Biskra): 06 ;
- Aucune (Oum-El-Bouaghi, Tébessa et Khenchela): 00.

Par ailleurs les demandes formulées sont majoritairement orientées vers le domaine de l'habillement et chaussures, avec un taux de 57,69% des demandes par rapport au total. Les 42,31% de demandes restantes sont partagées entre d'autres activités, à savoir les articles pour bébés, les articles de sport et de loisirs.

La répartition des demandes formulées par activité est présentée dans le graphe qui suit :

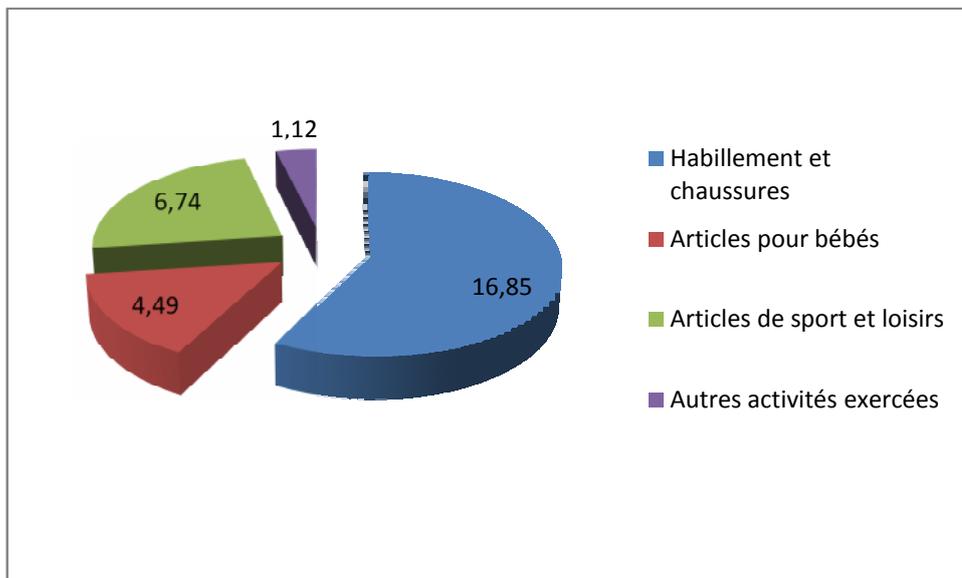


Fig.2. Répartition des demandes formulées par activités

D'autre part, il faut signaler que, malgré les efforts déployés par les services des DCWs en matière de vulgarisation et de promotion de ce type de vente, le bilan des soldes de la période estivale 2016 affiche une baisse par rapport au nombre de demandes formulées au titre de l'année 2015, avec 14 demandeurs de moins que l'année passée au titre de la même période.

Cette évolution est représentée par le graphe qui suit :

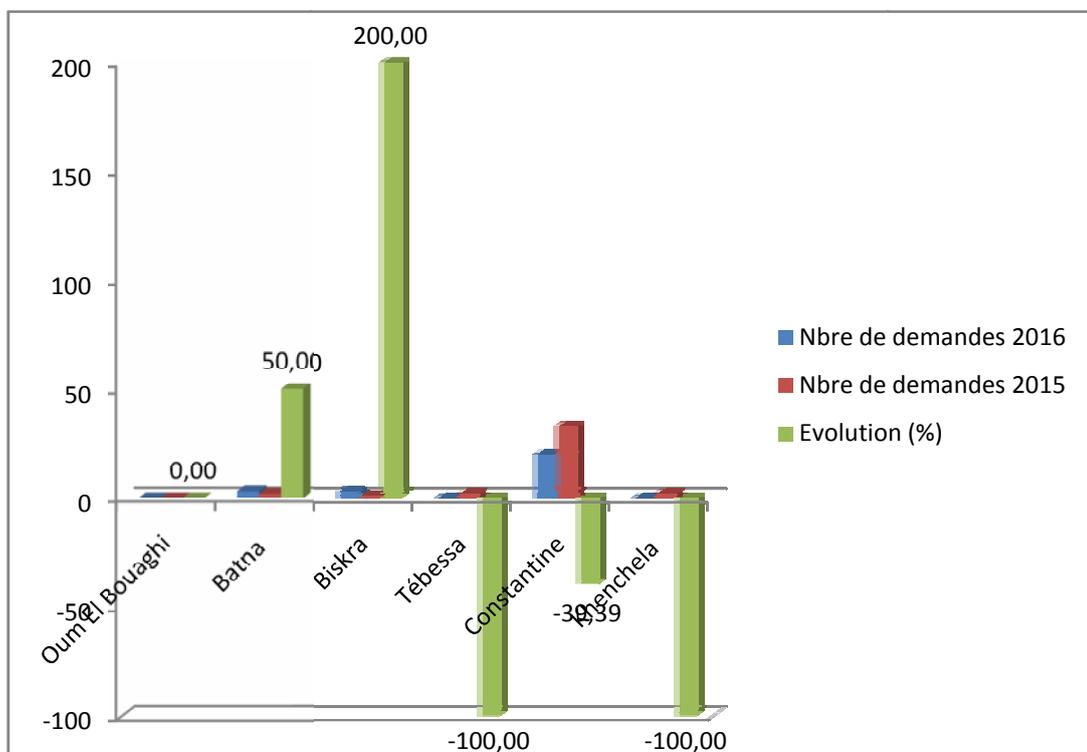


Fig.3. Evolution des demandes formulées.

I.2. AUTORISATIONS DELIVREES :

Le tableau ci-après fait apparaitre, les données recueillies et consolidées par les services de la Direction Régionale du Commerce - Batna -, ayant trait au nombre d'autorisations délivrées au niveau de la Région.

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NOMBRE D'AUTORISATIONS DELIVREES			Nombre de demandes rejetées	Motifs du rejet	REPARTITION DES AUTORISATIONS DELIVREES PAR NATURE D'ACTIVITES														Pourcentage représenté par le nombre d'autorisations délivrées par rapport au nombre total de commerçants au stade de détail
	EVOLUTION (%)	2015	2016			Habillage et chaussures		Articles pour bébés		Articles de sport et loisirs		Meubles et ameublement		Appareils électroménagers et électroniques		Lustrie et décoration		Autres activités exercées (à mentionner)		
						2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
OEB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Batna	03	02	50%	-	-	-	-	01	-	02	02	-	-	-	-	-	-	-	-	0,10%
Biskra	03	01	200%	-	-	02	01	-	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,24%
Tébessa	-	02	-	-	-	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	01	-	-
Constantine	20	33	-39,39%	-	-	13	29	03	-	03	02	-	02	-	-	-	-	01	-	0,82%
Khenchela	-	02	-	-	-	-	01	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>Total Régional</u>	<u>26</u>	<u>40</u>	<u>-35%</u>	-	-	<u>15</u>	<u>32</u>	<u>04</u>	<u>01</u>	<u>06</u>	<u>04</u>	-	<u>02</u>	-	-	-	-	01	01	<u>0,39%</u>

Les différentes DCWs de la Région de Batna ont délivré au total 26 autorisations au titre des soldes estivale 2016, contre 40 autorisations pour la même période de l'année 2015. La plupart des autorisations concernent le secteur de l'habillement et chaussures.

En outre, il y a lieu de signaler que le nombre d'autorisations dans toutes les DCWs de la région sont égale au nombre de demandes formulées.

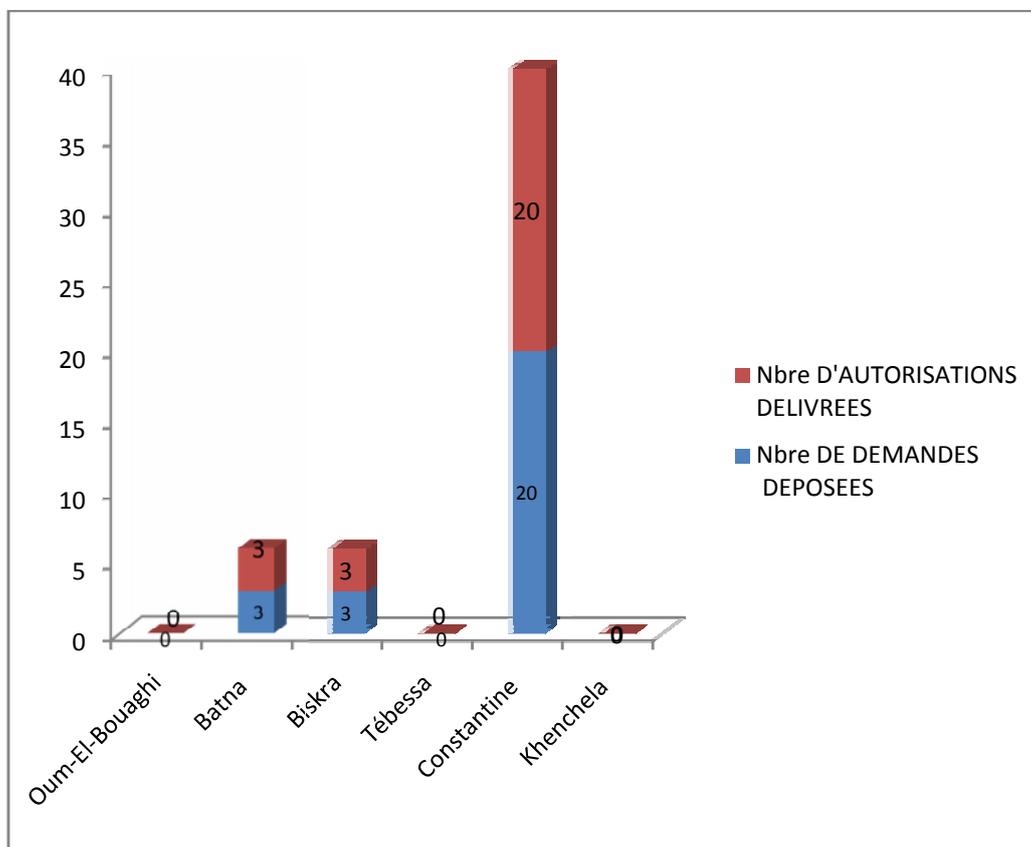


Fig.4. Nombre d'autorisations par rapport au nombre de demandes.

Toutefois, les données enregistrées (demandes formulées et autorisations délivrées) ne peuvent être significatives si elles ne sont pas comparées au nombre de commerçant exerçant ce type d'activité.

En outre, la baisse qu'a connue le nombre d'autorisations délivrées (26) au titre de l'année 2016 par rapport à la même période (40) de l'année 2015 est importante.

A cet effet le graphe suivant illustre l'écart existant entre le nombre d'autorisations délivrées et le nombre de commerçants pratiquant ce type d'activité au niveau des wilayas.

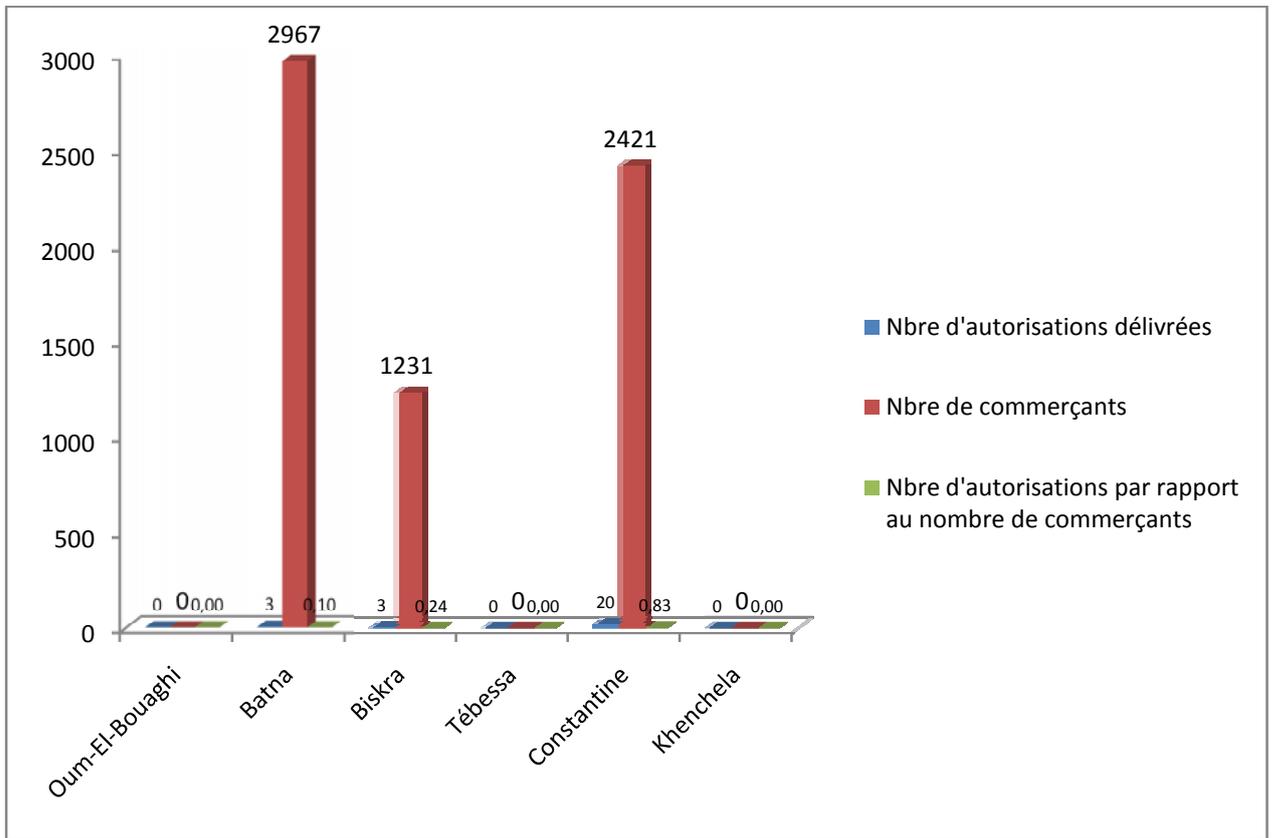


Fig.5. Nombre de demandes délivrées par rapport au nombre de commerçants.

I.3. INFRACTIONS RELEVÉES :

Le tableau ci-après fait apparaître le nombre d'infractions enregistrées au niveau Régional.

REGION ET WILAYAS RATTACHEES A LA DRC	NOMBRE ET NATURE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET LEUR ÉVOLUTION (2016/2015)								
	VENTE EN VIOLATION DES RÈGLES PRÉVUES (ART. 23 DU TEXTE)			PUBLICITÉ TROMPEUSE (ART. 28 DU TEXTE)			RECIDIVE (ART. 30 DU TEXTE)		
	2016	2015	ÉVOLUTION (%)	2016	2015	ÉVOLUTION (%)	2016	2015	ÉVOLUTION (%)
OEB	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Batna	-	-	-	-	01	-100%	-	-	-
Biskra	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tébessa	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Constantine	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Khenchela	-	-	-	-	02	-100%	-	-	-
Total Régional	-	-	-	-	03	-100%	-	-	-

Représentation graphique :

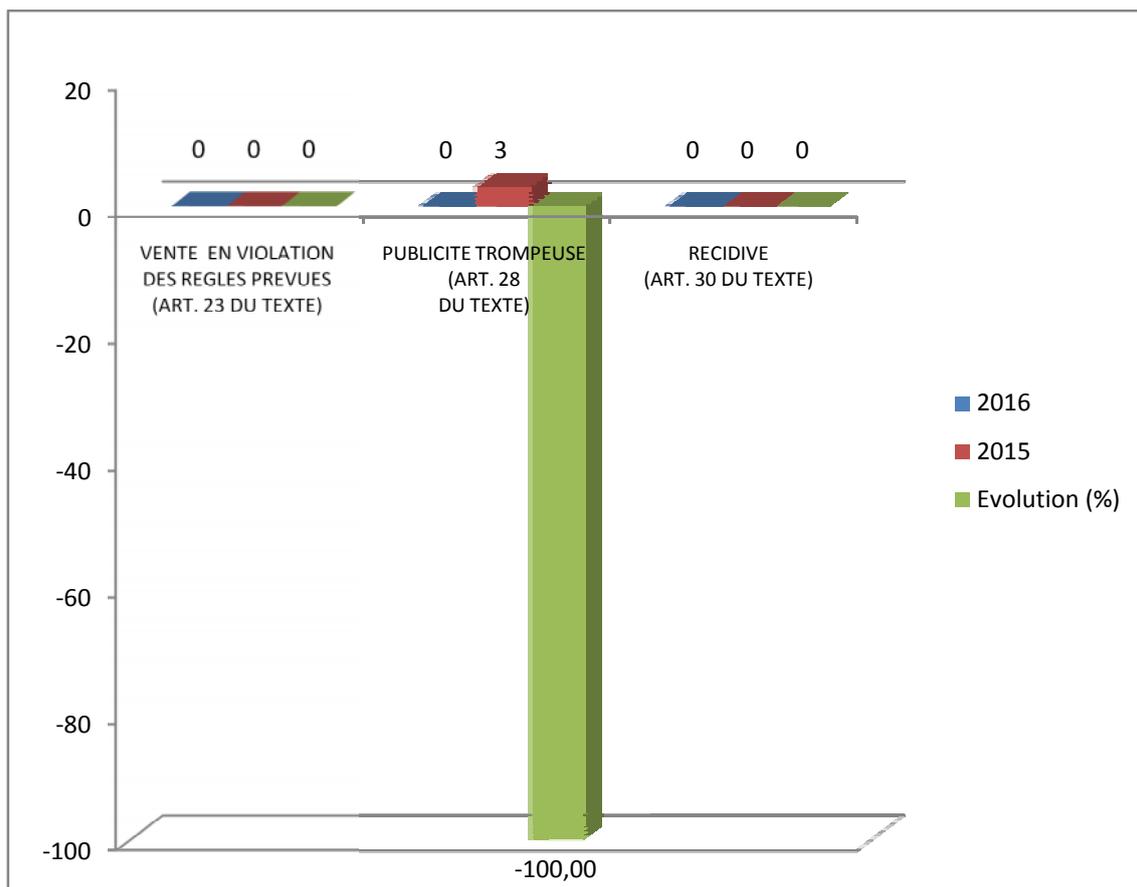


Fig.5. Evolution des infractions relevées.

Pour ce qui est du nombre d’infractions relevées, aucune infraction n’a été enregistrée au niveau de la Région de Batna, contre 03 infractions pour la même période de l’année 2015.

I.4. SANCTIONS PRONONCEES :

Le nombre de sanctions prononcées au niveau Régional apparaît dans le tableau ci-après :

REGION ET WILAYAS RATTACHEES	NATURE ET NOMBRE DES SANCTIONS PRONONCEES AINSI QUE LEUR EVOLUTION (2016/2015)											
	ARRET TEMPORAIRE DE L'ACTIVITE			AMENDE (50.000 DA A 5 000.000 DA)			FERMETURE ADMINISTRATIVE			SAISIE ET/OU CONFISCATION		
	2016	2015	EVOLUTION (%)	2016	2015	EVOLUTION (%)	2016	2015	EVOLUTION (%)	2016	2015	EVOLUTION (%)
OEB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Batna	-	-	-	-	01	-100%	-	-	-	-	-	-
Biskra	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tébessa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Constantine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Khenchela	-	-	-	-	02	-100%	-	-	-	-	-	-
<u>Total Régional</u>	-	-	-	-	<u>03</u>	<u>-100%</u>	-	-	-	-	-	-

Représentation graphique :

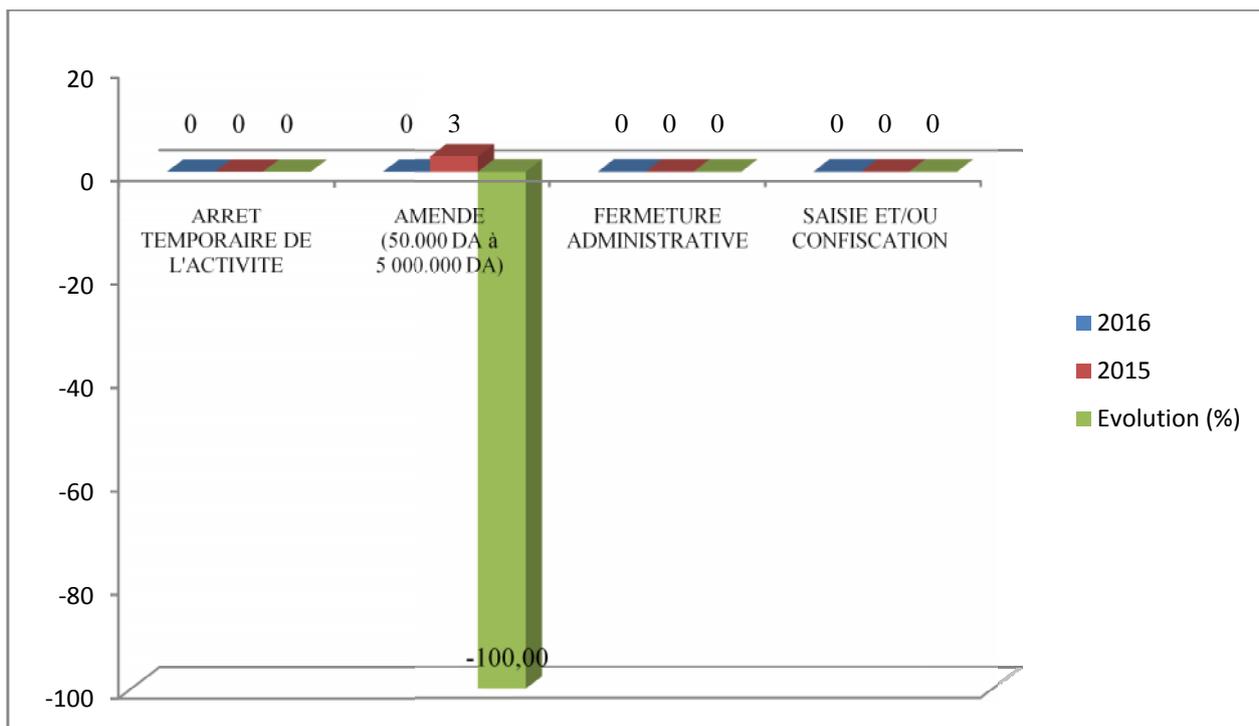


Fig.7. Evolution des sanctions prononcées.

Les données exposées ci-dessus font, apparaitre qu'aucune sanction n'a été enregistrée en matière d'amendes prononcées.

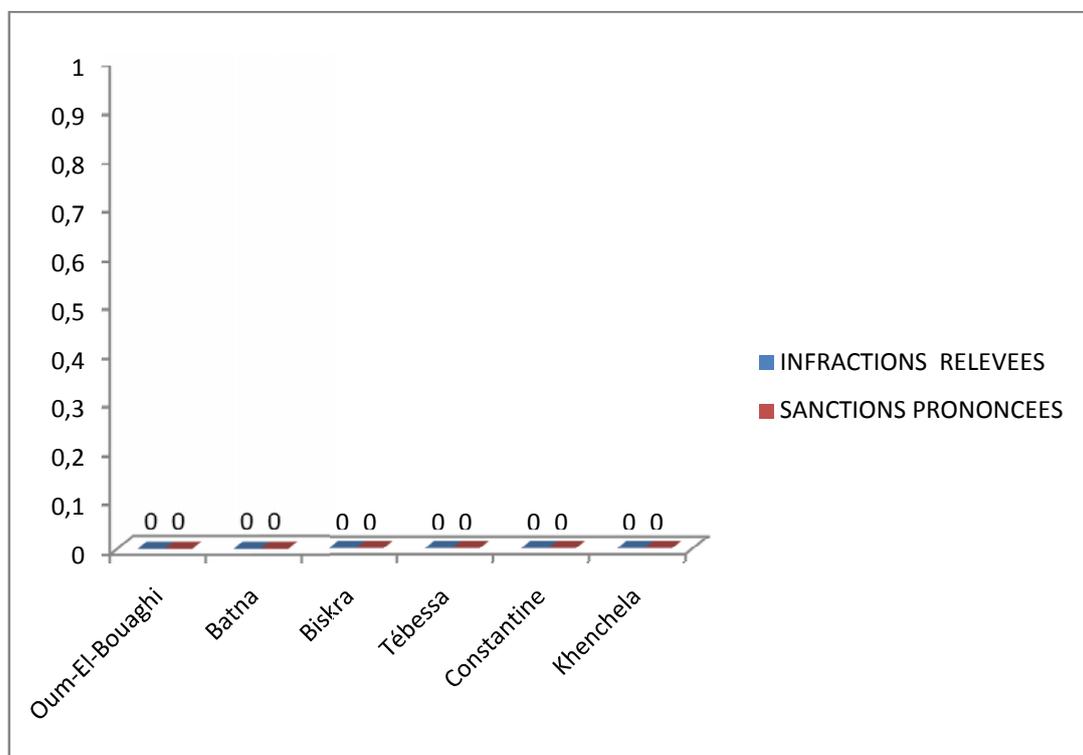


Fig.8. Nombre d'infractions par rapport au nombre de sanctions prononcées.

II. PROPOSITIONS UTILES

- " **L'arrêt immédiat** " mentionné dans l'article n° 23 du Décret Exécutif n° 06-215 n'est pas clair, est ce qu'il s'agit de l'arrêt de l'activité ou l'arrêt de la vente en solde et comment le faire (tout en respectant la procédure légale).
- Révision de la loi 04-08 et le Décret Exécutif n° 06-215 pour prévoir des sanctions aux infractions liées à la pratique des ventes réglementées sans autorisations préalables ou en dehors des périodes fixées par la réglementation en vigueur.

III. APPRECIATIONS ET AVIS DE LA DIRECTION REGIONALE DU COMMERCE ET DES DCW RATTACHEES.

L'exploitation des différents rapports établis par les DCWs relevant de la compétence de DRC de Batna fait sortir que le nombre de demandes d'autorisation enregistré demeure toujours faible comparativement au nombre de commerçants actives, et ce malgré les actions de sensibilisation menées par les différentes DCWs. Ce constat a été révélé remarqué dans tous les rapports des DCWs à l'exception celui de la **DCW de Constantine** (20 demandes ; 20 autorisations).